lisses de ruban étroit ou de velours dans le haut de la chemise, le bas de la manche et le bas des pantalons. La nuance en est assortie aux jarretières, qui deviennent de plus en plus élégantes. Une dame peut maintenant sans rougir perdre une de ces gracieuses attaches : qui n'est pas initié aux secrets de la coquetterie féminine n'en devinera jamais l'usage. Comment se figurer que ces ruches de soie et ces coquilles de dentelles servent à retenir autour de la jambe un simple bas, et même un bas de soie ?...

SPORT

Courses au bois de Boulogne

Première journée. — Dimanche 3 juin 1877.

L'enceinte du pesage a été agrandie, et les bookmakers, transportés derrière l'ancien grand pavillon de gauche, qui a été annexé aux tribunes du pesage.

Verneuil a soutenu la gloire que lui avait value dimanche dernier sa brillante lutte avec *Jongleur* : il a gagné. contre *Stracchino*, le prix du Cèdre ; après la course, on le prenait à 7/4 pour le Grand Prix. On ne pense pas, néanmoins, qu'il puisse vaincre *Jongleur*, qui reste le grand favori.

Prix des Champs-Elysées. — 3,000 fr. Distance, 1,700 mètres environ. (Nouvelle piste).

Dissidence, pche b., 3 ans, 45 kil., par Marksman et Discorde, à M. Ephrussi 1.

Marsan, pn b., 4 ans, 55 kil. 1/2, au haras de Martinvast (Miles) 2.

Beau-Sire pn b., 3 ans, 46 kil. 1/2, au baron de Rothschild (Timaley) 3.

Prix du Cèdre. — 10.000 fr. Distance, 2,200 mètres environ. (Nouvelle piste.)

Verneuil, pn al., 3 ans, 57 kil, par Mortemer et Regalia, au comte de Lagrange (Carver) 1.

Stracchino, pn b. b., 3 ans, 57 kil., au baron de Rothschild (Chalomer) 2.

Pornic, pn b., 3 ans, 57 ki, à M. Desvignes (Carralt) 3.

Prix d'Escoville (Gentlemen-Riders). — 4,000 fr. Distance, 2,400 mètres environ. (Nouvelle piste.)

Aquilon, pn. b., 3 ans, 67 kil., par Vertugadin et Attraction, à M. Fould (vicomte de Chavagnac) 1.

Mansarde, jt al., 5 ans, 75 kil., à M. Jennings (Le Duc) 2.

Prix d'Ibos (Handicap.) — 6,000 fr. Distance, 2,400 mètres environ. (Nouvelle piste).

Vinaigrette, pche b. b., 4 ans, 57 kil. 1/2. par Patricien et Virgule, à M. Delamarre (Carver 1

Pifferari, pn al., 4 ans, 52 kil., à M. Delâtre (Carratt) 2

Chauve-Souris, pche b. b., 4 ans, 57 kil. 1/2 à M. J. Pratt. 3

Prix de Satory. — 6,000 fr. Distance, 4,000 mètres. (Partie petite piste et un tour de la grande piste.)

Conscrit, pn b. 3 ans, 45 k., par Patricien et Conquête, à M. Delamarre. 1

Haquenée, pche b. b., 3 ans, 46 kil., à M. Fould (Childs). 2

Viroflay, pn al., 3 ans, à M. André (Carratt). 3

Prix de Fay. — 5,000 fr. Distance, 1,600 mètres environ. (Nouvelle piste.)

Bataille, pche b., 3 ans, 53 kil. 1/2, par Ferragus et Bataglia. à M. Christian de Beauregard (Weiller.)

Paradoxe, ch. al., 55 kil., au haras de Martinvast (Miles). 2

Caen, pn b., 3 ans, 55 kil. au comte de Lagrange (Carwer). 3

Jeudi prochain courses au Bois de Boulogne.

Enigme

Celui qui détruit tout est celui qui m'engendre.
Pourvu qu'on sache l'art de ménager le vent.
Et que par un souffle savant
On tire mon corps de la cendre.

Le mot de l'énigme d'hier est : *Volant*.

Nouvelles du soir

Paris, 5 juin 1877.

Les journaux publient le texte de la circulaire que le ministre de l'intérieur a adressée aux préfets, relativement au colportage et à la vente d'écrits et de journaux sur la voie publique.

Le ministre rappelle d'abord que l'art. 3 de la loi du 29 décembre 1875 n'a porté aucune atteinte à l'art. 6 de la loi du 27 juillet 1849, lequel exige de « tous colporteurs ou distributeurs d'écrits, etc., une autorisation... »

« Il résulte, dit la circulaire, de ces dispositions précises que, si certains écrits ne peuvent plus être, comme autrefois, l'objet d'une interdiction administrative au point de vue de la vente sur la voie publique, l'administration n'en conserve pas moins le droit formel et le rigoureux devoir de n'admettre à l'autorisation de colporter, que des agents reconnus dignes de cette faveur par leurs antécédents, leur moralité et les garanties qu'ils assurent, à l'ordre, social. Or, il m'a été signalé à ce sujet des abus graves, auxquels il importe de mettre un terme. »

M. de Fourtou, rappelant ici une circulaire de M. Dufaure, sur le même sujet, continue : « m'inspirant de ces considérations et résolu à défendre tous les principes fondamentaux contre le débordement d'écrits subversifs, j'ai jugé nécessaire de prescrire la révision générale de toutes les autorisations précédemment accordées. — Parmi les milliers d'individus à qui elles ont été délivrées, les uns ont dû disparaître en léguant leur permission à des mains inconnues et douteuses; d'autres ont cessé plus ou moins de justifier la confiance qui les avait investis naguère. Il est urgent que ces irrégularités aient un terme et que certaines autorisations, délivrées trop légèrement ou par erreur, soient l'objet d'un nouvel et sérieux examen.

» Vous aurez donc, au reçu de cette circulaire, à prendre sans délai les mesures nécessaires pour que la révision prescrite s'opère dans votre département avec toute la promptitude et toute la sûreté désirables. »

« Je ne saurais vous recommander à cet égard, trop de vigilance et de fermeté. Avant tout, vous devez protéger l'ordre et la morale contre la propagande coupable qui menace non-seulement le fonctionnement régulier des institutions, mais toute l'organisation sociale elle-même et vous saurez faire comprendre à tous vendeurs, colporteurs ou distributeurs de journaux et d'écrits que leurs nouvelles autorisations seraient immédiatement retirées, s'ils se faisaient les complices des mensonges, des calomnies et des attaques dont la société, le gouvernement et les lois sont journellement l'objet. »

Suivent des recommandations de détail pour l'exécution.

Le *Constitutionnel* donne les manifestations suivantes :

Une circulaire de M. le ministre de l'intérieur a été adressée à tous les préfets vendredi dernier.

Ce document, qui a une grande importance, après avoir précisé les intentions du gouvernement et du cabinet, insiste, auprès des préfets sur les décisions qu'ils devraient prendre immédiatement si certaines éventualités se produisaient dans leur département. »

—

» Les députés et les sénateurs du parti conservateur étaient divisés sur la question de savoir à qu'elle époque les élections générales devaient avoir lieu, on redoutait les compétitions entre les principaux représentants du centre droit et ceux des autres groupes de la droite. Cette rivalité aurait favorisé aux élections des conseils généraux, les candidats républicains; cette division des conservateurs leur aurait été très-nuisible aux élections législatives. »

« L'accord s'est établi après les négociations de personnages autorisés. Aux élections des conseils généraux, M. le duc de Broglie ne sera pas combattu par les bonapartistes. Consulté à ce sujet, le prince impérial a répondu qu'il serait regrettable que le premier ministre du maréchal fût tenu en échec par des candidats dévoués au chef de l'Etat. Cette division des conservateurs n'étant plus à appréhender, les élections pour les assemblées départementales auront lieu en juillet et si la dissolution est votée le 16 juillet, les élections législatives seront fixées au seize octobre. »

—

S. A. R. Mgr le prince de Galles, assisté du sir Richard Wallace, baronnet et de M. Philippe Cunliffe Owen, secrétaire de la commission royale britannique, a eu hier, à l'hotel Bristol, une longue conférence avec le sénateur Krantz, commissaire général, et M. Georges Berger, directeur des sections étrangères. D'importantes questions ont été résolues au sujet de l'exposition anglaise, qui prend chaque jour un développement plus considérable et plus important.

—

Paris-Journal rapporte qu'hier, à 2 heures, les étudiants en médecine ont assayé d'aller faire une manifestation devant la demeure de Mme Bonnet-Duverdier.

—

La police, prévenue à temps, s'est empressée d'empêcher « la jeunesse des écoles » de mettre son projet à exécution. »

Plusieurs journaux affirment que la grande revue des troupes de la garnison de Paris, annoncée pour le 17 courant, n'aura lieu que le 1er juillet, à Longchamps.

—

Citation est donnée pour l'audience du 8 juin, devant la 10e Chambre, à M. Bonnet-Duverdier, prévenu d'offenses envers le président de la République, et à MM. Chambard, Alexandre et Boyer, membres de la réunion tenue à Saint-Denis, le 25 mai dernier.

Tous les quatre sont prévenus d'infraction à la loi sur les réunions publiques.

—

« Quelques journaux cherchent, dit le *Soleil*, à faire remonter aux évènements du 16 mai, la responsabilité de la crise qui sévit dans un certain nombre de centres manufacturiers. Il n'y a là qu'une tactique de parti. La crise date de plusieurs mois : tous les industriels le savent; et si elle tend à s'aggraver, cela tient à ce que les importations étrangères deviennent de plus en plus considérables et que le découragement commence à s'emparer de la plus grande partie de nos manufacturiers.

» Nous appelons tout particulièrement l'attention du gouvernement sur cette situation. »

Un remède à cette situation, dit le *Soleil*, serait de faire cesser les incertitudes au sujet du renouvellement du traité de commerce franco-anglais, et de maintenir le *statu quo* pour une assez longue durée.

—

Petite bourse du boulevard :
3 0/0, 69.22 1/2 15 27 1/2.
Emprunt 104.17 1/2 21 16 1/4.
Egypte 181.25.
Italien 67.95 68.67 70.75.
Florins 58.78 15/16 58.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Constantinople, 4 juin, 1 heure, soir.

Des dépêches d'Erzeroum, signalent que dans la journee d'hier, la nouvelle que Mouktar Pacha s'est replié sur Zewin au sud-est d'Olti, et sur la route de Kars à Erzeroum.

D'après les dernières nouvelles reçues ici, le quartier général de Mouktar Pacha est à Keptukoi à peu près à mi-chemin de Zewin à Erzeroum.

Les Russes sont toujours à Olti.

Des engagements sans importance sont signalés sur divers points.

Kars continue de résister aux attaques des Russes.

Des dépêches de Soukhoum-Kalé signalent dans les environs de cette ville de nouveaux engagements qui auraient été défavorables aux Russes.

Des coups de canon ont été échangés hier entre Widdin et Kalafat. Les Roumains ont dû abandonner leurs travaux de fortification.

La libre navigation du Danube a été autorisée depuis l'embouchure du Timok jusqu'à la frontière autrichienne.

Les Monténégrins sont attaqués vigoureusement.

Constantinople, 4 juin soir.

Il est interdit aux journaux de parler des mouvements de troupes et de publier des nouvelles de la guerre autres que les nouvelles officielles. Trois élèves de l'école militaire ont été arrêtés et envoyés dans la forteresse de l'île de Rhôdes.

Constantinople, 4 juin, 7 h. 10 soir. (*Officiel*) : — Les Russes ont été repoussés de Soukhoum-Kalé, jusqu'à une distance de 16 lieues, vers la Circassie, de trente lieues dans la direction du mont Elbruz, et de six lieues du côté de la Géorgie.

Le sultan a visité aujourd'hui le Seraskirat.

Bucharest, 4 juin.

Le Tzar arrivera à Ploïesti mercredi, 6 juin dans l'après-midi.

M. Cogolniceano, ministre des affaires étrangères, s'est rendu à la frontière pour recevoir l'Empereur Alexandre.

M. J. Bratiano, président du conseil, parlera demain dans le même but.

Athènes, 4 juin.

Une grande démonstration a eu lieu, hier soir, en faveur de l'union des partis dans le but de former un gouvernement fort.

Aujourd'hui les chefs des différents partis, dans la Chambre des députés, se sont entendus sur le principe de l'union et ont décidé que, le Roi choisirait le président du conseil chargé de former un nouveau cabinet.

Londres, 4 juin.

L'amirauté a reçu du commandant de la flotte anglaise du Pacifique une dépêche datée d'Iquique, 1er juin, annonçant que le vaisseau à tourelles *Huescar* monté par des insurgés péruviens, ayant commis des actes de piraterie contre des sujets anglais les navires de guerre de Sa Majesté « *Shah* » et « *Amethyst* » l'ont attaqué près de Yeo, le 29 mai.

Le *Huescar* a pu s'échapper, grâce à l'obscurité, mais il a été tellement endommagé qu'il a dû se rendre au commandant de l'escadre péruvienne.

Les anglais n'ont éproupé aucune perte.

Rome, 4 juin.

Hier soir on a voulu faire une nouvelle démonstration au Quirinal, mais les gardes de la sûreté publique s'y opposèrent et les manifestations se retirèrent aux cris de : Vive le roi, vive le statut.

La princesse Marguerite qui passait en voiture fut vivement acclamée. Les manifestants se dirigèrent ensuite vers le ministère de l'Intérieur en criant : vive le roi ! Vive M. Nicotera !

Sur les observations des autorités ils se retirèrent sans opposition.

Rome, 4 juin.

Chambre des députés : — MM. Amadei et Bertani interrogent le gouvernement sur la démonstration d'hier soir.

M. Nicotera, ministre de l'intérieur, constate que cette démonstration avait pour but de faire au roi une manifestation solennelle de dévouement, mais, dit-il, on avait des motifs de supposer que, à ces manifestants s'étaient joints d'autres individus ayant un but différent. Le ministère aurait permis la démonstration si elle avait eu lieu le jour et non pas la nuit. Le ministre constate qu'à la suite des exhortations faites par les agents de la sûreté publique la foule se dispersa à l'exception de quelques individus auxquels les agents enlevèrent un drapeau afin de les décider à se retirer. M. Nicotera se déclare heureux de la part prise par la population à la fête nationale et de la manifestation de son respect et de son dévouement pour le roi. Il est aussi heureux de pouvoir ajouter que les intentions en vue du désordre sont restées sans effet. L'interdiction de la manifestation n'a pas été un acte de méfiance vis-à-vis de la population mais un acte de juste prévoyance que la population romaine saura apprécier.

Le pape a reçu aujourd'hui plusieurs députations italiennes qui lui ont présenté leurs hommages.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 5 juin 1 h. 50.

La grande revue militaire qui devait être passée à Longchamps, le 16 juin prochain, est remise au 1er juillet.

Iassy, 5 juin.

Les équipages et ponts russes déposés ici, viennent d'être dirigés vers une destination inconnue.

La circulation est rétablie sur tous les chemins de fer roumains.

Les tentatives réitérées de passage du Danube par des détachements russes, ont été repoussées.

Bruxelles, 5 juin.

Voici le complément du discours du roi Léopold à Liége : « la situation de la Belgique est très-difficile; les traités garantissant l'équilibre européen sont successivement déchirés, la Belgique doit donc affirmer l'indépendance de sa nationalité. Le gouvernement est obligé de demander de nouveaux crédits pour assurer la défense du pays. »

Le roi a répondu dans le même sens au Conseil Provincial.

BULLETIN FINANCIER

On nous écrit de Paris, le 4 juin :

Les transactions sont très peu animées au comptant à terme, les variations de cours n'en sont pas moins considérables.

Tout le terrain perdu samedi a été regagné aujourd'hui sur les diverses valeurs de la spéculation, cette vive reprise est uniquement à la situation des places étrangères et principalement de la place anglaise.

A Londres, on avait vendu avec exagération des rentes françaises, italiennes etc., la spéculation à la baisse a subi une déroute complète, quatorze insolvabilités ont été déclarés, il a fallu procéder à des nombreuses exécutions et c'est grâce à elles que les cours se sont vigoureusement relevés aujourd'hui.

Les nouvelles politiques si satisfaisantes avant et pendant la liquidation ne sont plus maintenant d'une nature favorable.

La clôture s'est faite à 69,25 sur le 3 0/0 et à 104,20 sur les 5 0/0 et à 68 sur le 5 0/0 italien.

On a relevé les florins autrichiens en or 58.

Les cours sont à peu près stationnaires sur les valeurs ottomanes, égyptiennes et russes.

Le crédit mobilier espagnol et son groupe finissant en reprise accentuée.

Le marché au comptant n'était pas plus animé que le marché à terme.

Les recettes générales ont acheté 19,000 fr. de rentes 3 0/0 et 39,000 francs de 5 0/0.

Grand calme et ferme tenue des chemins de fer et institutions de crédit.

BANQUE NATIONALE

Place Vendôme à Paris

Société Anonyme, capital : 4,000,000

TABLEAU des VALEURS NON COTÉES

Demandes				Offres			
5	oblig.	Bouillon Duval...	453	9	bons.	Liverdun	475
8	act.	Rhénans	30	13	act.	Champagnac	670
8	art	Stolberg ancien ..	50	20	act.	Pourghaut	675
10	oblig.	Valais	700	9	act.	Santander	640
10	act.	Phénix de prusse.	40	2	act.	Soleil (incendie)	6160
20	oblig.	Croisic St-Nazaire.	114	1	act.	Houil. de l'Aveyr.	6.0
40	oblig.	Scarpe Inf. canali.	47	10	act.	Marché aux chev.	225
4	oblig.	Omnibus Londres.	140	14	act	Tonnellerie méc...	150
50	bons.	Jouissance Cail	91	10	oblig.	Ports de Cadix .	10
10	act	Lévy Bing	800	20	oblig.	Eaux de Nimes..	14
6	act.	Stolberg privil ..	275	—	act.	Mine d'or de Guy.	12000
40	oblig.	Mét. de la Vienne	180	10	act.	Tram. de Roubaix	400
8	act.	Luxembourg..	240	9	act.	Therme Belleville.	
20	oblig.	Briouze a Laf Maré	160	50	oblig.	Tram. de Versaill .	439
4	oblig.	Pa'erme.....	325	15	oblig.	Tarn-et-Garonne .	180
60	oblig.	Usines a gaz réun.	35	15	act.	Villa Gutierez. ..	130
15	act.	Petitdidier	80	10	act.	Afortville	97
15	oblig.	Hirondelles	350	2	act.	Prior Sarr et Mos	975
100	act.	Graissessac Rézier	12	5	act	Siècle	775
10	oblig.	Framerie a Chim.	580	12	act.	Bourges à Gien l.	387
5	oblig.	Haiti anciens....	670		act.	Richer........	740
	5.00 f.	Résid. b. de Pam.	1800	15	oblig.	Ancône	956
10	parts	Petit Journal.....	800	8	oblig.	Tramways r.talan	390
15	oblig.	Eaux de Calais.....	75	10	oblig.	Quar.r.de Bruxel.	40
2	act.	Crespin les Anzin.	122	8	oblig.	Sauvinière......	360
50	act.	Zinc du Mi 1 2 sér.	550	2	act.	Frigorifique.....	4000

PARIS, 5 juin. — Dépêche de 2 heures

Colza courant	89	75	4 derniers	60	75
Juillet	91	»»	Suc. 88° d., 10/13	83	40
Juillet-août	91	»»	» 7/9 disp.	79	40
4 derniers	91	25	» bl. nº 3 cour.	81	60
Lin courant	76	25	Livr. 4 d'octobre	82	»»
4 derniers	77	»»	Farines 8 m., c.	66	75
Juillet-août	76	50	4 derniers	67	50
Spiritueux cour.	59	50	Juillet-août	67	75
Juillet-août	60	»»	Marque Darblay	72	»»

BOURSE DE LILLE

Valeurs.	Crs pr.	Crs du 5 juin
Courcelles-Ls	810 »»	»»»» »» »»» »»
Crespin-lez A	150 »»	»»» »» »»» »»
Marly ..	300 »»	»»» »» »»» »»
Annœulin-D.	278 75	»»» »» »» »»
St-Aldegonde	»»»» »»	»»» »» »»» »»

COURS DES HUILES DE LILLE DU 5 JUIN

	Huiles l'hectolitre	Graines l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil.
Colza.	83	83	19 50 20 50
—ép. p.q.	89	89	.. ..
OEill. b. goût	.. ..	.. ..	20 .. .. ..
— rousse.	.. ..	.. ..	26 50 20 ..
Cameline	.. ..	.. ..	26 .. 27 ..
Chanvre	.. ..	.. ..	.. ..
Lin du pays	70	.. ..	.. ..
Lin étranger	69	.. ..	.. ..

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 du 5 juin.

Sucres	Cours offi.		offert	Demand
Sucre ind. 88 degré	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — nº 7 à 9	78 25	78 ..	.. ..	.. ..
— en pain, 6 k, 1.	168 50	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre nº 3	88 50	.. ..	.. ..	.. ..
— 10/13	72 25	.. ..	.. ..	.. ..
136 betterave, disp.	58 ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant	54 50	.. ..	.. ..	.. ..
— fin, 1re q. disp.....	57 75	58 .	.. ..	.. ..
— — courant	58 ..	.. ..	.. ..	.. ..
— Mélasse dispon.	58 ..	58 ..	.. ..	.. ..
— à livrer à 1ers.	68 ..	.. ..	..	.. ..
— — à janvier	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — à d'été	59 ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — à dern., nn.	58 50	.. ..	.. ..	.. ..
— 1 prochains .	58 50	.. ..	.. ..	.. ..

Vente de 27,500 Actions DE

LA FONCIÈRE

Compagnie d'Assurances contre l'incendie

Capital social : 40 millions de francs

Divisé en 80,000 Actions de 500 Francs
(*Libérées d'un quart.*)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.

De Marcère, député, ancien ministre, *Président*;

Le comte **Frédéric Lagrange**, administrateur de la Société de Dépôts et Comptes courants, ancien administrateur de la Ce La Paix, *Vice-Président*;

Aubry (Maurice), administrateur de la Société de Dépôts et Comptes courants, ancien administrateur de la Ce La Paix;

Buchot, ancien préfet;

Dommartin, ancien juge au tribunal de commerce de la Seine;

Henry Fould, de la maison Louid frères et Ce;

J. Gautier, de la maison Donon, Aubry, Gautier et Ce;

Heusschen, propriétaire, ancien admr de la Ce La Paix;

Le baron **Levasseur**, armateur, administrateur de la Banque de France, et de la Société de Dépôts et Comptes courants, ancien admr de la Ce La Paix;

A. Magne, ancien trésorier payeur général, admr du Crédit foncier de France, du Chemin de fer de Paris à Orléans et du Crédit industriel et commercial;

Félix Martin, Dr du Sous-Comptoir des Entrepreneurs;

Edouard Pascal, administrateur du Crédit foncier de France;

Péridon, ancien président de la Chambre des notaires de Metz;

Hilarion Reux, membre de la Chambre de commerce et administrateur de la Banque de France, à Marseille;

Le comte **Rozan**, propriétaire;

Schérer, sénateur;

J. Siegfried, administrateur du Comptoir d'escompte de Paris;

Directeur : **M. Brisset**, ancien directeur de la Ce La Paix.

Ces **27,500 actions**, provenant du Syndicat des actionnaires du Crédit agricole et du Crédit foncier, sont offertes au public au prix de :

375 fr.

NET A PAYER COMME SUIT :

100 fr. en faisant la demande.

275 fr. le 1er juillet, au moment du transfert des titres.

Les demandes d'actions seront reçues

LES 8 ET 9 JUIN

Au Crédit Général Français

16, rue Le Pelletier, à Paris

ET DANS SES SUCCURSALES :

à Bordeaux, à Lille, à Lyon et à Marseille.

On peut, dès maintenant, transmettre des demandes d'actions par lettres chargées, adressées à la **Société du Crédit général** français, à Paris, ou à l'une de ses Succursales.

On peut se procurer des documents et des statuts aux adresses ci-dessus indiquées.

13725—875

Refusez toute Contrefaçon

— N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse Farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenterie coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insommie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est, en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85,000 cures y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Wurzer, etc., etc.

Nº 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. — Nº 46,270 : M. Roberts, d'une consomption pulmonaire avec toux, vomissements constipation et surdité de 25 années. — Nº 46,210 : M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — Nº 46,218 : le colonel Watson de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre, — Nº 18,744 : le docteur médecin Shorland, d'une hydropsie et constipation. — Nº 49,522 M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr., 25 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée*, en boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses 7 fr.; de 288 tasses, 32 fr.; de 576 tasses, 60 fr. ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien Grand-Place; Morelle-Bourgeois; Destontaines, épicier sur la place; Léon Danjou, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Ce Place Vendôme, 26 à Paris.

Feuilleton du *Journal de Roubaix* du 2 juin 1877.

— 4 —

LES

Millions du Trappeur

GRAND ROMAN D'AVENTURES

PAR LOUIS NOIR

PREMIÈRE PARTIE

Le Trou-des-Trépassés

CHAPITRE IV.

Un Auvergnat dans la Prairie.

(*Suite.*)

Long-Couteau regarda complaisamment ses foyers, et il dit :

— Demain, au lever du soleil, Oreille-d'Argent sera près d'ici, et nous partirons pour la tribu ; puis, de là, nous irons à San-Francisco.

Jetant son fusil sur son épaule, il se mit en chasse.

On entendit bientôt le son clair de sa carabine tirant le gibier.

CHAPITRE III

Ce que pensaient les espions sur le chêne.

Sur le chêne, dont ils occupaient l'un des enfourchements, Courtes-Pattes et Poil-de-Bouc se tenaient toujours blottis; les deux bandits se hasardèrent à causer quand ils entendirent s'éloigner le bruit des détonations.

— Regrettes-tu d'avoir attendu, triple brute ? demanda Courtes-Pattes à son compagnon.

— Avant de se réjouir, il faut attendre encore ! répondit le pirate. Oreilles-d'Argent va venir, et qui sait s'il ne sera pas plus défiant que Long-Couteau ?

Ils échangèrent un regard anxieux, mais Courtes-Pattes reprit :

— Bast ! Mangeons un biscuit, buvons un coup et espérons... Les millions sont à nous...

— A moins que nous ne soyons pendus aux branches de ce chêne-ci avant peu !... murmura Poil-de-Bouc.

— Au diable tes craintes fit résolûment Courtes-Pattes.

Et ils déjeunèrent..... Puis ils se blottirent dans leur nid, vautours voraces et lâches attendant le départ de l'aigle pour chasser.

CHAPITRE IV

Un Auvergnat dans la Prairie.

Le lendemain matin, au lever du soleil, une forme humaine se découpa indécise dans les vapeurs légères de la brume.

Dans l'arbre, Courtes-Pattes, qui veillait, dit très-bas à son complice :

— Voici l'Auvergnat !

Poil-de-Bouc pointa son regard perçant dans la direction indiquée, et il murmura :

— C'est bien lui !

Sur ce, les deux bandits se firent petits autant qu'ils le purent, se pelotonnant comme des lièvres au gîte.

Ces deux hommes étaient hardis certainement ; mais tout est relatif. Le jaguar est lâche devant le lion.

C'était bien Oreilles-d'Argent qui s'avançait. Bientôt sa haute et robuste personne fit masse au-dessus des herbes de la Prairie.

A mesure qu'il approchait, on voyait se dessiner ses formes épaisses.

Que l'on s'imagine un ours auquel le crayon spirituel de Grandville aurait donné l'apparence humaine et l'on aura idée de ce qu'était Oreilles-d'Argent ; les Indiens lui avaient donné ce nom, parce que, seul de tous les blancs qui parcouraient la Prairie, ce chasseur portait des anneaux aux oreilles.

C'était un porteur d'eau Auvergnat qui avait quitté Paris en 1848, pour se faire mineur dans les *placers* ; comme tant d'autres, il avait été saisi par la fièvre d'émigration, et il s'était embarqué.

Mais il n'avait pas été heureux comme chercheur d'or ; il était devenu coureur de bois, ce qui lui allait d'autant mieux qu'il était infatigable et misanthrope, comme le sont beaucoup de porteurs d'eau, sans que l'on ait jusqu'ici trouvé le motif qui les pousse à la mélancolie.

Toutefois, Oreilles-d'Argent prétendait avoir pris sa première profession et le monde en horreur à la suite de nombreux démêlés avec les concierges et les cuisinières qui sont d'une exigence sans bornes avec les Auvergnats.

Toujours est-il qu'Oreilles-d'Argent avait fait en peu de temps un excellent chasseur.

Mais quel ours bien réussi !

Voyait-il venir le soir, vers son feu de bivac, d'autres coureurs de bois, quelques courriers indiens, ou des troupes de marchands en caravane, il se hâtait de déguerpir, abandonnant son dîner au besoin.

On conçoit qu'il n'avait pas la réputation d'un homme aimable dans la Prairie.

L'extérieur du reste ne prévenait pas en sa faveur. Il portait la barbe inculte et les cheveux longs qu'il tranchait lui-même, par mèches, sans miroir, avec son couteau, son épaisse tignasse présentait l'aspect d'une armée battant en retraite par bataillons en échelons et dans un beau désordre; les différentes mèches montaient et descendaient en escaliers.

Figure rébarbative, du reste, fruste, large, à pommettes saillantes; dents blanches, éblouissantes, formidables; nez busqué et fortes narines; front déprimé mais préopinant, annonçant de formidables entêtements ; rien enfin ne lui manquait de ce qui caractérise sa race, telle du moins que nous en jugeons à Paris par les échantillons que l'Auvergne y envoie.

Les oreilles surtout étaient remarquables, très-haut attachées et très-dégagées : elles dénotaient la sagacité et l'énergie.

Les yeux étaient petits ils s'injectaient de sang à la moindre contradiction, et ils avaient ce clignotement qui donne à ceux de l'ours leur expression de ruse.

Au demeurant, Oreilles-d'Argent était réputé honnête capable d'un beau trait et susceptible de risquer sa peau pour un inconnu.

Survenant au milieu d'un combat entre gens de Prairie et pirate de sasane ou Indiens, il ne boudait jamais, et sa carabine sonnait bientôt claire et sonore pour la justice, contre les voleurs.

Il avait souvent rendu des services à des caravanes égarées, soigné des blessés, tiré des camarades d'embarras ; mais dès que son devoir était rempli, il disparaissait sans mot dire.

Les ours vont ainsi, solitaires, par les forêts ; c'est une affaire de tempérament.

Et cependant, cet homme avait besoin de parler, puisqu'il monologuait souvent dans les bois, devenait bavard lorsqu'il rencontrait Long-Couteau, son seul ami. Dans la tribu de celui-ci, il se montrait prolixe et quelque peu facétieux.

C'est qu'alors il se trouvait avec des gens dont il était sûr.

Ayant été dupé souvent, il méprisait l'espèce humaine, la fuyait, et ne connaissait de bonnes gens au monde que Long-Couteau et les Pieds-Rouges.

Tel était l'homme.

Long-Couteau, voyant se dessiner peu à peu la figure originale de son ami, se mit à sourire avec un air de bienveillante satisfaction. Il aimait fort cet homme-là, sachant qu'il pouvait absolument compter sur lui : c'était le seul, du reste, avec lequel il eût des rapports dans la Prairie.

Oreilles-d'Argent aborda Long-Couteau, la bouche fendue jusqu'à ses boucles par un rire satisfait.

— J'ai vu tes feux, dit-il me voilà ! Est-ce que tu as besoin de moi ? Avons-nous à taper encore une fois sur les pirates ?

Et il fit tournoyer son fusil comme un bâton décrivant le moulinet.

Mais Long-Couteau, montrant le soleil, dit à son compagnon :

— Tu ne sais donc plus lire là-haut dans quelle saison nous sommes ? L'heure est venue d'aller visiter les Pieds-Rouges.

La figure d'Oreilles-d'Argent exprima le désappointement le plus vif.

— Fouchtrra ! dit-il roulant ses rrr à l'auvergnate; c'est ennuyeux d'aller à la tribu. Enfin... puisqu'il le faut... on ira... mais ne me tourmente plus pour me marier.

Long-Couteau ne répondit pas et se contenta de sourire.

L'Auvergnat reprit :

— Les femmes... vois-tu... j'en ai assez... j'en ai eu trop...

Et il resta debout appuyé sur son fusil.

— Partons-nous ? demanda-t-il.

— Pas encore ! fit Long-Couteau. Nous allons déjeuner ici et causer.

Puis, avec un regard expressif :

— J'ai beaucoup de choses à te dire !

Oreilles-d'Argent parut fort surpris, car depuis qu'il était en relations avec son ami, jamais celui-ci ne lui avait fait entendre l'ombre d'une confidence.

Ni l'un ni l'autre n'était porté à raconter le passé.

Long-Couteau montra le gibier tué de la veille et amoncelé.

C'était une espèce de marcassin, un faisan, deux perroquets, douze ou quinze pigeons.

— Fais-nous-cuire cela ! dit-il.

— C'est bien ! fit Oreilles-d'Argent. Je plume et j'embroche.

A la façon pleine, sonore et franche dont il dit ces deux mots, on pouvait juger qu'il avait une vocation de cuisinier.

Il alluma un feu prestement et il se mit à plumer les oiseaux avec une dextérité surprenante ; il dépouilla, en un tour de main, les autres pieces, vida et para le tout.

Long-Couteau s'était éloigné.

Oreilles-d'Argent coupa des roseaux et en forma des appareils à rôti ; il enfila chaque grosse pièce dans une forte baguette qui, posée en travers de deux fourches, faisait broche. Pour les oiseaux, il les disposa en deux brochettes.

Il avait eu soin, selon la méthode des boucaniers d'envelopper chaque rôti de plusieurs épaisseurs de feuilles, et, par-dessus les feuilles, il étendit avec un soin méticuleux un enduit de terre anglaise dont le voisinage abondait.

A vrai dire, il fabriquait ainsi bien plutôt des terrines que des rôtis ; mais pas une goutte de jus ne sortait, et ce procédé était parfait.

Pendant une heure l'Auvergnat surveilla sa cuisse en silence.

Il y mettait une attention extrême ; à coup sûr il était gourmand.

Capables de supporter, en cas de disette, les plus grandes privations, presque tous les hommes de Prairie sont amateurs de bonne venaison ; se fatiguant beaucoup, il se refont par des repas succulents.

Ils ne dédaignent pas certaines délicatesses et il n'épargnent ni les pas ni la peine pour améliorer leurs repas.

Une heure après, Long-Couteau revint chargé de fruits sauvages d'une saveur exquise, de baies, de racines et de moelles d'arbustes.

Quand Oreilles-d'Argent vit paraître son ami, il changea aussitôt ses dispositions quant au marcassin.

(*A suivre*)